

compte des énormes responsabilités que le Conseil est prêt à assumer. Mais il faut considérer celles-ci, je pense, de même que les demandes, à la lumière des ressources financières qui ont été mises à la disposition du Conseil afin de répondre aux besoins.

Il y a une ou deux questions que j'aimerais poser. M. Claxton ou M. Trueman, à l'égard de la caisse de dotation, qui rapporte présentement un revenu net de \$2,700,000, comment régularisera-t-on probablement la distribution de cet argent au cours de l'an prochain ou dans deux ans, c'est-à-dire quelle somme sera affectée probablement à la Commission nationale pour l'UNESCO, à l'administration, aux bourses d'études et de perfectionnement, aux autres subventions? Est-ce difficile de répondre à cela?

L'hon. BROOKE CLAXTON: Non. La Commission nationale pour l'UNESCO pourra fonctionner, j'espère, avec \$100,000 par année. Nous avons calculé \$75,000 pour la première année; mais nous prévoyons son expansion. Les frais ordinaires d'administration sans compter l'UNESCO, s'élèvent à quelque \$200,000. On affecte environ \$1,200,000 à des bourses d'études et de perfectionnement, ainsi qu'à des subventions à des particuliers, tandis que le reste va aux organisations.

Le sénateur CAMERON: J'aimerais poser une question à ce sujet, monsieur le président. Une disposition de la loi ne prévoit-elle pas qu'on peut recevoir des cadeaux de gens qui désirent ajouter à la caisse? A quel montant s'élèvent ces dons?

L'hon. BROOKE CLAXTON: A \$1,000. J'ai pensé que tant que le Conseil n'aurait pas montré ce qu'il peut faire des placements et qu'il est sérieux dans la distribution de l'argent, nous ne devons pas nous lancer dans une campagne active, dans une "entreprise commerciale", pourrions-nous dire. Mais deux demandes de renseignements nous sont parvenues et nous laissent espérer des offres très alléchantes. Dans un cas, on est même en voie de négociation et j'espère qu'il en résultera un legs d'argent très intéressant en faveur du Conseil. Nous avons prouvé, je pense, qu'il est possible de réaliser un taux de rendement de 5.8 p. 100. J'espère que les gens qui ont de l'argent à donner nous le confieront plutôt que de créer leurs propres fondations. Je dois ajouter que voilà notre seule "publicité commerciale". On nous a informés que le Conseil a le droit de recevoir, d'administrer et de donner de l'argent, selon les instructions reçues, même pour des fins qui ne relèvent pas de sa compétence. Donc, si quelqu'un désire nous laisser un million de dollars pour des bourses d'études en administration publique, par exemple, ou en un certain secteur scientifique, notre charte nous autoriserait à l'accepter bien que, naturellement, nous préférerions que la majorité des subventions aillent aux arts, aux humanités et aux sciences sociales.

Le sénateur CAMERON: Puis-je souhaiter que vous n'ayiez pas trop de succès dans ce genre de concurrence?

Le PRESIDENT: Je me demande, monsieur Claxton, si les contributions que pourraient nous faire les fondations américaines ne se ressentiraient pas de telles subventions par le Conseil?

L'hon. BROOKE CLAXTON: Je ne possède pas de renseignements précis à ce sujet, mais j'imagine qu'il en serait ainsi jusqu'à un certain